



District de la Loire de Football - 2, rue de l'Artisanat - 42270 Saint-Priest en Jarez  
district@loire.fff.fr - 04 77 92 28 70

Délégation du Roannais - 58 boulevard Baron du Marais - 42300 Roanne  
delegation-roanne@loire.fff.fr - 04 77 44 51 90

<https://loire.fff.fr>

## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE • SAISON 2024-2025

### BARÈME DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ARBITRES

#### FRAIS DE DÉPLACEMENT

BARÈMES	DISTANCES (km aller)	FRAIS (euros)
1	0 à 20	40 €
2	21 à 30	43 €
3	31 à 40	46 €
4	41 à 50	50 €
5	51 à 60	54 €
6	61 à 70	57 €
7	71 à 80	60 €
8	81 à 100	66 €
9	+ de 100	0,892€/km

#### INDEMNITÉS DE MATCH : FUTSAL

FORFAIT	
< 70 KM ALLER	60 €
> 70 KM ALLER	100 €

**MATCH SUPPLÉMENTAIRE SENIORS = 52 €**

**FORFAIT PLATEAU FUTSAL = 52 €**

**MATCH SUPPLÉMENTAIRE JEUNES = 30 €**

#### INDEMNITÉS DE MATCH

INDEMNITÉS DE MATCH : SENIORS / CRITÉRIUM		
COMPÉTITIONS	CENTRAL	ARBITRE ASSISTANT
D1 ou COUPES	36 €	30 €
D2	33 €	*
D3 ou COUPES FOOT LOISIRS	31 €	*
D4 ou D5	30 €	*
FÉMININES	30 €	*

\* NB : l'indemnité comme AA est de 30€ dans toutes les divisions (de même en cas de demande d'AA sur des compétitions non couvertes à trois arbitres)

#### INDEMNITÉS DE MATCH : JEUNES

COMPÉTITIONS	CENTRAL	ARBITRE- ASSISTANT
U18	25 €	20 €
U15	22 €	20 €

**IMPORTANT** : le kilométrage retenu est obligatoirement celui indiqué sur votre désignation officielle.

- La distance km doit être celle qui paraît sur le Bulletin Officiel. Il s'agit du kilométrage ALLER.
- Pour éviter tout incident, l'arbitre doit être réglé à la mi-temps dans son vestiaire.
- En cas de match remis, l'arbitre percevra uniquement les frais de déplacement.
- En cas de forfait, l'arbitre ne percevra rien, mais adressera un courrier à la CDA.
- En cas de litige, les arbitres et les clubs doivent adresser un courrier à la CDA.
- Les frais sont à partager entre les deux clubs sauf indications particulières (voir règlement des compétitions).